Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 102 (1976)
Heft: 25: SIA spécial, no 6, 1976

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

informations SIA

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale
8039 Zurich
Tél. 01/36 15 70

Assemblée des délégués

Au cours de leur assemblée, tenue le vendredi 26 novembre 1976 à Berne, les délégués de la SIA ont tout d'abord été informés par le Comité central des activités de la Société. C'est ainsi que l'on a appris que la nouvelle norme 118 avait déjà reçu l'approbation de la plupart des milieux concernés : conférence des chefs de départements des travaux publics des cantons, de la Direction des constructions fédérales, des Chemins de fer fédéraux, des responsables des travaux des grandes villes, etc. De fait, on n'attend que la prise de position des autorités fédérales. Le président de la SIA, M. Cogliatti, lance un appel pour que cette norme, si importante pour les branches de la construction, soit appliquée par chaque partenaire concerné sans aucune concession. Des cours d'introduction permettront à tous les intéressés de se familiariser avec ce nouveau document.

Notons la prochaine création de deux groupes spécialisés de la SIA, l'un pour l'aménagement du territoire et la technique de l'environnement, l'autre pour la gestion des sociétés prestataires de services.

Relevons également l'élaboration des deux recommandations : protection thermique des bâtiments en hiver (180/1) et unités SI, application au domaine de la construction (411).

Le budget 1977 a été adopté à l'unanimité, ainsi que le texte révisé fixant la procédure d'élaboration des normes, directives et recommandations de la SIA, puis la mise en vigueur de l'article 23 révisé de la norme 160.

Enfin, l'assemblée a approuvé la politique proposée par le Comité central quant au problème des titres et la façon dont ils devraient être réglementés dans la future loi fédérale sur la formation professionnelle. A ce sujet, il est réjouissant de relever que le projet de la SIA, instituant les groupes de titres suivants :

Ingénieur ETS ou architecte ETS
Ingénieur diplômé EPF ou architecte diplômé EPF,

a déjà réuni l'adhésion de l'Archimedes (association des anciens élèves des ETS du soir), des directeurs des ETS du soir et des enseignants des ETS du jour et du soir. La prise de position des directeurs des ETS du jour est encore attendue, de même que celle de l'UTS, apparemment pas encore disposée à collaborer à un règlement définitif d'une situation aujourd'hui fort confuse. Le but poursuivi est celui d'une véritable protection légale, par l'inscription dans le texte de loi. Il est évident qu'une position commune de tous les milieux concernés serait l'arme la plus efficace pour y arriver. Notons que cette proposition n'est que l'un des éléments d'un « paquet » que constitue le projet élaboré par la SIA et discuté avec ses partenaires. Le plus élémentaire réalisme indique qu'il serait vain et stérile de s'en tenir aux propositions « dures » précédemment défendues par la SIA. C'est ce qu'a compris l'assemblée des délégués, traduisant ainsi le sentiment d'une majorité de membres SIA. De fait, seul un consensus de la SIA avec une majorité de partenaires peut empêcher qu'on en arrive par exemple à une reconnaissance d'un titre d'*ingénieur diplômé ETS*, qui mettrait le comble à la confusion régnant déjà partiellement aujourd'hui.

Section jurassienne

Au cours de son assemblée du 5 novembre dernier, la section jurassienne de la SIA a décidé de faire du *Bulletin technique de la Suisse romande* son organe officiel et d'en rendre l'abonnement obligatoire pour ses membres dès janvier 1977. De cette façon, la nouvelle section établit d'emblée un lien efficace avec les ingénieurs et les architectes de Suisse romande et se donne un moyen d'information largement diffusé en Suisse et à l'étranger, tout en contribuant à renforcer l'organe officiel de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rappelons qu'après les sections vaudoise (dès 1875) et genevoise (dès 1900), la section jurassienne est la troisième à disposer ainsi d'un organe officiel. Ce sont ainsi environ 1600 membres SIA (soit un cinquième de l'ensemble de la Société) qui reçoivent quinzaine après quinzaine les informations des sections et de la SIA centrale.

Le comité de la section jurassienne a également invité ses membres à contribuer à étoffer leur organe officiel par des articles reflétant leurs activités.

La rédaction du *Bulletin technique* est heureuse de cette collaboration et mettra tout en œuvre pour qu'elle réponde à l'attente de nos collègues jurassiens.

Liste des membres 1976/1977

Par suite d'une erreur de l'imprimerie qui a effectué directement l'envoi de la *liste officielle des membres SIA 1976/77* venant de sortir de presse, un certain nombre de membres ne l'ont pas reçue. L'office d'expédition n'est plus à même de déterminer quelles adresses ont été oubliées. Nous nous en excusons auprès des membres concernés et les prions de s'annoncer au secrétariat général (01/36 15 70) pour que nous puissions leur envoyer l'exemplaire de la liste des membres qui leur revient.

Saviez-vous que . . .

... *800 membres SIA en chiffre rond revêtent une charge au sein de la société*, soit au comité central, soit comme membres des comités de sections, des commissions spécialisées, des groupes de travail ou autres ? N'est-il pas réjouissant de constater que nombreux sont les ingénieurs et les architectes qui ne se confinent pas dans l'attente passive des prestations de la SIA mais qui contribuent efficacement à les mettre sur pied ?

... *les membres qui*, malgré plusieurs avertissements et sans indiquer de motifs valables, *omettent de régler leurs cotisations, sont considérés comme démissionnaires* dans les délais statutaires ? Nous sommes toutefois heureux de constater que les membres SIA sont de bons payeurs. Les rappels sont peu nombreux, et rares les exclusions pour non-paiement des cotisations.

... *la SIA est membre de la Fédération européenne de la corrosion ?* Celle-ci vise à promouvoir la recherche dans le domaine de la corrosion et de la protection des matériaux en collaborant — facultativement — avec des sociétés techniques et scientifiques, en particulier par des contacts et des discussions avec les membres individuels. Les informations ainsi gagnées sont également disponibles pour des non-membres. Renseignements complémentaires auprès du délégué de la SIA à la Fédération, M. F. Stalder, Dr sc., Laboratoire de contrôle des matériaux de Sandoz SA, Bâle, tél. (061) 24 20 93.

... de nouvelles conditions d'admission sont entrées en vigueur aux Registres suisses REG? C'est pour valoriser ceux-ci que les diplômés des EPF, des ETS et des technicums auront dorénavant à apporter la preuve d'une pratique professionnelle postdiplôme suffisante pour pouvoir y être inscrits. La durée de la pratique exigée est en règle générale de trois ans pour les diplômés des écoles polytechniques et des écoles techniques supérieures, et deux ans pour ceux des technicums reconnus. Cette mesure permet aux Registres de mieux jouer leur rôle, qui est de renseigner sur les professionnels qualifiés sans égard à leur voie de formation. Les intéressés peuvent obtenir tout renseignement complémentaire et les formules d'inscription à la Fondation des Registres suisses REG, Weinbergstrasse 47, 8006 Zurich (tél. (01) 34 32 22).

... les groupes spécialisés SIA accueillent également en leur sein des professionnels non membres mais inscrits aux Registres des ingénieurs et des architectes? A l'invitation d'un groupe professionnel, sont également acceptés des professionnels inscrits aux Registres des ingénieurs-techniciens et des architectes-techniciens, dans certains cas également des spécialistes d'autres professions dont les connaissances et les capacités correspondent aux exigences de la Société et qui témoignent de leur intérêt pour les activités du groupe professionnel concerné.

... où parquer dans les environs de la Maison SIA?

L'après-midi, nous conseillons le parc sur la Sihl, à quelque 200 mètres à l'est de la Maison SIA (pour trois heures au maximum). Dans les environs immédiats, on peut essayer les immeubles-parkings Escherwiese (Beethovenstrasse, à proximité du Palais des Congrès), Urania (Uraniastrasse 3), Bleicherweg (Beethovenstr. 35), Talgarten (Nüschelerstrasse 31) et d'autres encore. — Veuillez ne pas tenter votre chance dans la cour de la Maison SIA ou dans le garage souterrain, toutes les places étant louées. Le trottoir de la Selnaustrasse ne permet que l'arrêt pour déposer des passagers ou décharger des marchandises.

L'actualité en normes SIA

Voici un aperçu succinct de l'ensemble des normes SIA, soit parues en cours d'exercice, soit en voie d'élaboration ou de révision :

Règlements et conditions générales

Publications 1976

108/2 « Recommandation relative à l'annexe I du Règlement SIA 108 concernant les travaux et honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens et des ingénieurs des branches apparentées » (nouveau, en vigueur depuis le 1er octobre 1976).

En voie d'achèvement

118 Norme « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction » (en révision, publication début 1977).

150 « Règlement en matière d'arbitrage » (en révision, publication début 1977).

155 « Règlement concernant les expertises » (révision 150, publication février 1977).

En voie d'élaboration

102 « Règlement concernant les travaux et honoraires des architectes » (révision).

104 « Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs forestiers » (révision partielle).

108 « Règlement concernant les travaux et honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens et des ingénieurs des branches apparentées » (révision partielle).

110 « Règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions (1966) avec complément » (1971) (en révision).

156 « Règlement pour l'attribution de mandats d'avant-projets à plusieurs architectes » (consultation à fin 1976).

Normes d'ingénieurs

Publication 1976

113/1 « Norme pour le calcul et l'exécution des maçonneries
113/2 de pierres artificielles et de pierres naturelles (1965). Chap. 7. Prestations et livraisons » (en vigueur depuis le 1er mars 1976).

162/34 Directive « Résistance à la rupture et dimensionnement des poutres en béton armé et béton précontraint » (en vigueur depuis le 1er avril 1976).

162/35 Directive « Vérification de la sécurité à la rupture des pièces comprimées » (éd. 1964, ad norme 162, éd. 1968) (en vigueur depuis le 1er octobre 1976).

En voie d'élaboration

113 « Norme pour le calcul et l'exécution des maçonneries de pierres artificielles et de pierres naturelles » (1965) (révision partielle ; publication à fin 1977).

161 Norme « Constructions métalliques » (révision, consultation à fin février 1977).

164 « Norme pour le calcul et l'exécution des ouvrages en bois » (en révision avec les Normes 122 et 163, consultations en automne 1977).

Normes de protection

Publication en 1976

183/2 Recommandation « Emploi des matériaux de construction combustibles dans les bâtiments. Examen des matériaux et éléments de construction » (en vigueur depuis le 1er octobre 1976).

En voie d'achèvement

181 Norme « Protection contre le bruit dans la construction des habitations » (révision, publication en français et en allemand en février 1977).

180/1 Recommandation « Protection thermique des bâtiments en hiver » (publication en français et allemand en février 1977).

En préparation

173 « Qualités exigées pour l'eau et les installations de régénération des eaux de piscines avec bassins artificiels fréquentés par des collectivités (piscines de plein air, bassins scolaires et piscines couvertes) » (1968) (révision).

Normes de génie civil

En voie d'achèvement

190 « Canalisations d'eaux usées » (nouvelle publication en allemand en février 1977, en français en juin 1977).

191 « Tirants d'ancrage » (nouveau, publication en allemand en été 1977, en français en automne 1977).

En voie d'élaboration

194 « Fouilles » (mise en consultation à fin 1977).

198/1 Recommandation « Travaux souterrains : avancement au moyen de foreuses », complément à la norme 198 (nouveau, publication à fin 1977).

Travaux souterrains

Catalogue des articles normalisés « CAN » (nouveau, publication en 1978).

En préparation

Norme « Avancement pousse-tubes ».

Liants

En préparation

115 Norme « Liants minéraux » (en révision, consultation en février 1977).

Gros œuvre

Publication en 1976

Norme 220 « Travaux de béton, béton armé et béton précontraint exécutés sur place. Chap. 7. Prestation et livraison » (en vigueur depuis le 1er janvier 1976).

Bâtiment

En voie d'achèvement

259 Norme « Travaux de papiers peints et de revêtements » (révision 139, publication en français et allemand en février 1977).

331 Norme « Fenêtres et autres éléments translucides » (révision 131, publication fin 1977).

242 Norme « Enduits et travaux de plâtrerie » (révision 125, publication fin 1977).

En voie d'élaboration

256 Norme « Revêtements de sol en textiles » (nouveau, en consultation).

343 Norme « Portes et portails » (révision partielle 142, consultation en été 1977).

En préparation

318 Norme « Conditions et mode de métré pour l'aménagement des jardins » (révision 141).

Isolations

Publication en 1976

271 Recommandation « Toits plats avec étanchéité en lés à base de bitume, de bitume et d'élastomères ou de matières synthétiques » (nouveau, en vigueur dès le 1er avril 1976 ; texte français en mai 1977).

En voie d'achèvement

280 Recommandation « Lés d'étanchéité en matières synthétiques/essais des matériaux » (nouveau, publication en allemand en février 1977, en français en juin 1977).

En voie d'élaboration

Norme « Isolation de joints » (nouveau, consultation en automne 1977).

Norme «Isolation contre la nappe phréatique» (nouveau, consultation en 1978).

Installations

En voie d'élaboration

370/10 Norme « Ascenseurs pour le transport de personnes et de marchandises » (révision 106, en consultation).

370/24 Norme « Dispositifs élévateurs pour marchandises » (nouveau, en consultation).

383 Norme « Installations de ventilation et de climatisation » (révision 143, publication à fin 1977).

385 Norme « Installations d'alimentation en eau chaude » (révision 145, consultation en février 1977).

Autres normes

Publication 1976

411 Recommandation « Unités SI, application au domaine de la construction » (nouveau, valable depuis le 1er octobre 1976 ; publication française en mars 1977).

En consultation : Règlement pour l'attribution de mandats d'avant-projets à plusieurs architectes (N° 156)

Le projet (en français ou allemand) du règlement SIA n° 156 mis en consultation peut être demandé au moyen du talon en page 17 des annonces. Les oppositions doivent être adressées par écrit au secrétariat général de la SIA, à l'attention de la commission ad hoc, *jusqu'au 15 janvier 1977*.

Commentaire

Le nouveau règlement N° 156 fournit aux maîtres de l'œuvre la possibilité, à la condition de respecter une procédure très simple, de charger simultanément plusieurs architectes de l'étude de solutions architecturales ou urbanistiques. Contrairement au cas des concours, le mandant n'attribue pas de prix, mais verse, pour les différentes propositions, une même indemnité à chaque mandataire. Cette solution convient lorsque les problèmes à étudier ne peuvent être clairement définis au sein d'un programme de zone, lorsqu'il s'agit d'étudier des variantes de projets dues à des problèmes particuliers, ou de tenir compte d'exigences particulières d'urbanisme, de protection des sites et monuments, d'aménagement du territoire et juridiques, ou encore nécessitant des connaissances spécialisées.

Le règlement N° 156 fixe la procédure pour les mandats d'avant-projets confiés à au moins trois architectes à la fois. Il définit les droits et les obligations de chaque partie. Sont admis comme mandats d'avant-projets des travaux à rémunération fixe. Ils peuvent comprendre, selon le montant présumé des travaux de construction, des avant-projets selon le règlement SIA N° 102, des études d'avant-projets au 1 : 200 ou des esquisses d'idées au 1 : 500.

Le Groupe spécialisé SIA des ingénieurs de l'industrie (GII)

Structure des effectifs

Le groupe spécialisé SIA des ingénieurs de l'industrie occupe une place à part dans la société du fait que ses intérêts techniques ne sont pas spécialisés. En effet, tout membre SIA occupé dans une entreprise industrielle peut en faire partie, mais certains membres sont des indépendants. Selon le règlement de base des groupes spécialisés SIA, peuvent également y adhérer des professionnels non membres de la SIA à la condition d'être inscrits au Registre, ainsi que des sociétés, des associations, des entreprises, etc., en qualité de membres collectifs.

Le GII ne groupe ainsi pas seulement des ingénieurs mécaniciens et électriciens, mais également des ingénieurs civils, des chimistes, des architectes, etc.

Buts généraux

Le GII est un groupe professionnel de spécialistes de l'industrie qui, en dehors de toutes considérations spécialisées, cherche des contacts dans tous les domaines posant des problèmes aux ingénieurs. Sa composition paritaire lui permet de promouvoir le libre établissement du dialogue entre les professionnels groupés en son sein. L'ingénieur de l'industrie s'intéresse entre autres à étendre le cercle de ses relations parmi ses collègues d'autres spécialités, à échanger informations et expériences en perfectionnant ses connaissances générales. De par l'industrialisation croissante de la construction, ces contacts revêtent une importance croissante.

Le GII s'inscrit toutefois en faux contre le fréquent reproche que la SIA est une société unilatérale de professionnels de la construction. Il s'efforce ainsi de grouper les ingénieurs de l'industrie au sein de sections locales par l'organisation de conférences, de cours, de journées d'information et d'excursions notamment selon leurs intérêts particuliers. Dans quelques sections SIA, le GII a déjà développé une activité très féconde. Les cours périodiquement organisés par le Groupe à Zurich soulèvent un vif intérêt et sont repris par d'autres sections. A Winterthour, le Groupe maintient sa collaboration traditionnelle avec l'UTS et à Bâle, les intérêts des membres sont axés sur la technique des procédés chimiques.

Programme d'activité

Le GII a récemment repensé et réélaboré son programme d'activité qui datait de 1965 et l'a reformulé comme suit :

Le GII s'emploie aussi bien à favoriser le développement technique en général qu'à défendre les intérêts professionnels et sociaux de ses membres.

Le Groupe se propose de remplir des tâches en relation avec les problèmes suivants :

1. *Problèmes techniques d'actualité*
   1.1 Faire connaître à la SIA et à l'opinion publique ses prises de position concernant des problèmes d'actualité.
   1.2 Renseigner ses membres sur l'état de la technique dans d'autres spécialités.
2. *Favoriser la formation des ingénieurs*
   2.1 Contact avec les instances chargées d'informer les élèves des écoles secondaires sur les professions des ingénieurs de l'industrie.
   2.2 Stage pratique des étudiants ingénieurs.
   2.3 Formation technique-scientifique et acquisition de connaissances générales après les études.
3. *Problèmes professionnels des ingénieurs dans l'industrie*
   3.1 Formation professionnelle et formation de chef de l'ingénieur.
   3.2 Productivité et rationalisation, problèmes économiques.
   3.3 Introduction des jeunes ingénieurs dans l'activité professionnelle.
   3.4 Liste des membres du GII avec indication de la spécialité.
4. *Etudes concernant l'intégration des ingénieurs dans l'entreprise et dans la société en général*
   4.1 Rapports des ingénieurs de l'industrie, d'une part avec l'entreprise et d'autre part avec la société en général.
   4.2 Situation matérielle des ingénieurs.
   4.3 Problèmes éthiques de la profession de l'ingénieur.

Le Groupe cherche à résoudre ces tâches en organisant des conférences, des discussions, des journées d'études, des cours, des excursions, ou par des publications. S'il y a lieu, il agit en collaboration avec d'autres groupes professionnels de la SIA ou d'autres organisations.

Le comité du GII prend position quant aux problèmes qui se posent dans ces domaines, s'il y a lieu en formant des commissions d'études. Il encourage l'activité des groupes des sections. Il peut leur déléguer certaines études, tout en les aidant à accomplir ces tâches. Les groupes des sections sont invités à étudier de leur propre chef certains points particuliers, en tenant le comité au courant de leurs activités.

Dans le cadre des compétences statutaires, le comité prend des décisions concernant la publication éventuelle des résultats et des conclusions de ces études. Ces publications seront si possible confiées aux organes d'information de la SIA.

Nouveau règlement d'apprentissage de dessinateur du génie civil dès le 1er janvier 1977

La procédure de consultation organisée par l'OFIAMT sur le projet de nouveau « Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage des dessinateurs du génie civil » avec programme-cadre d'enseignement est terminée. La séance de mise au net a eu lieu le 20 octobre 1976. Le projet de règlement est l'œuvre d'un groupe de travail paritaire comprenant, outre l'association professionnelle concernée, des membres de la SIA, de l'ASIC, de la FAS, de l'UTS, de l'Union suisse des professionnels de la route et de celle des maîtres professionnels concernés, ainsi qu'un représentant de la division de la formation professionnelle de l'OFIAMT. Les principales innovations, par rapport à l'ancien règlement qui datait de 1940, sont la fusion de deux professions précédemment distinctes — dessinateur en béton armé et dessinateur en travaux publics — et l'allongement de la durée de l'apprentissage, qui passe de trois à quatre ans. La nouvelle désignation professionnelle est « dessinateur du génie civil ».

Nous reproduisons ci-après l'essentiel de la circulaire correspondante du 12 novembre 1976 que l'OFIAMT a adressée aux offices cantonaux de la formation professionnelle et aux associations professionnelles intéressées :

— Le nouveau règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage de dessinateur du génie civil ainsi que le programme cadre d'enseignement pour les classes spécialisées de dessinateurs du génie civil seront mis en vigueur le 1er janvier 1977.

— L'élaboration du règlement concernant l'organisation des cours d'introduction pour les dessinateurs du génie civil est repoussée à une date indéterminée.

— Les travaux d'adaptation du règlement et du programme-cadre, qui se fondent sur les propositions discutées lors de la séance de mise au net, vont commencer incessamment. Le texte allemand pourra être polycopié vers la fin novembre 1976. L'adaptation des textes français et italien suivra.

— A la fin de 1976, nous enverrons, sous forme polycopiée, un nombre limité de règlements et de programmes cadres en langue allemande aux offices cantonaux de la formation professionnelle de toute la Suisse. L'envoi de ces documents dans les deux autres langues aura lieu dès que possible.

— L'impression du règlement et du programme cadre dans les trois langues ne sera pas prête avant le printemps 1977.

— Dès le printemps 1977, seules les nouvelles prescriptions d'apprentissage devront être observées.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés aux offices cantonaux de la formation professionnelle.

Manifestations

Physique du bâtiment

Laboratoire des matériaux pierreux, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, janvier-février 1977

Afin de permettre aux architectes et aux ingénieurs praticiens de se familiariser avec les bases de la physique du bâtiment, discipline relative récente mais dont l'importance va croissant, la SIA et le laboratoire des matériaux pierreux de l'EPFL organisent un cours en cinq séances de cinq heures chacune :

Phénomènes thermiques stationnaires : M. A. Faist, Dr ès science, physicien, chargé de cours à l'EPFL.
Conférence : « La gestion de l'énergie dans le bâtiment. La situation en Suisse », par M. S. Rieben, ingénieur, vice-président de la SIA, Genève.

Phénomènes thermiques non stationnaires : M. A. Faist, Dr ès science, physicien, chargé de cours à l'EPFL.
Conférence : « Dynamique énergétique des façades », par M. J.-B. Gay, Dr ès science, physicien, chargé de cours et membre du groupe de recherche du projet d'Ecole « Energie », EPFL.

Phénomènes hygrométriques : M. C. Roulet, Dr ès science, physicien, chargé de cours à l'EPFL.
Conférence : « Pathologie hydraulique des éléments de construction », par M. V. Furlan, Dr chimiste, Laboratoire des matériaux pierreux, EPFL.

Phénomènes acoustiques : M. P.-H. Werner, ingénieur, chargé de cours à l'EPFL.
Conférence : « Expérience dans le domaine des essais acoustiques d'éléments de construction », par le professeur A. Lauber, LFEM-Dübendorf.

Ventilation, climatisation : professeur P. Suter, ingénieur, Institut de thermique appliquée, EPFL ; *Lumière naturelle, éclairagisme :* M. J. Poliak, ingénieur, chargé de cours à l'EPFL ; *Physique du bâtiment intégré :* professeur U. Winkler, physicien, Institut für Bauphysik Berne et Université de Fribourg.
Coordination : M. N. Kohler, architecte, chargé de cours à l'EPFL, Laboratoire des matériaux pierreux.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la SVIA, case postale 944, 1001 Lausanne, tél. (021) 36 34 21.

Journées d'information Swissbau 77

La 2e Foire de la Construction Swissbau 77 aura lieu dans les halles de la Foire d'échantillons de Bâle du 27 janvier au 1er février 1977. Cette manifestation a pour but de faire connaître les méthodes de construction et les prestations de service modernes, de fournir la possibilité d'établir des comparaisons entre produits et applications, enfin d'offrir une information détaillée sur l'état actuel et les perspectives de l'industrie suisse de la construction. Principale foire suisse de ce type, elle groupe plus de 330 exposants et l'on attend pour les six jours de sa durée plus de 30 000 visiteurs.

Plusieurs journées d'information auront lieu sur des problèmes d'actualité, entre autres les suivantes :

Les matières plastiques dans la construction

Cette journée, organisée le 21 janvier 1977 par l'Association des entreprises suisses travaillant les plastiques, vise à donner aux professionnels une information condensée sur les possibilités d'applications des matières synthétiques, compte tenu des contraintes de la pratique. Elle constituera également pour les praticiens une invitation à faire part de leurs idées. La documentation permettra aux participants de trouver, pour chaque problème spécifique, le partenaire de discussion approprié.

Les conférences seront données dans deux salles parallèles :

Génie civil (salle 1) : Tuyaux de canalisations et de pression. — Lés d'étanchéité. — Colles. — Injections. — Protections. — Réparations et entretien.

Architecture (salle 2) : Revêtements de sol sans joints. — Etanchéité des joints. — Lés d'étanchéité de toitures. — Isolation thermique. — Tuyauterie intérieure. — Eléments de construction.

Finance d'inscription : Fr. 10.—, y compris la documentation et l'apéritif dès 12 h. 45. Cartes en vente au secrétariat de la Journée, à l'entrée de la Foire.

L'industrie de la construction, artère de l'économie suisse

Cette journée sera organisée, le 28 janvier 1977, par la Société suisse des entrepreneurs sous l'égide de la Conférence suisse de la construction, pour expliquer les tenants et aboutissants économiques, techniques, financiers, sociaux, politiques de la construction et ses interrelations avec l'économie du pays. Il devrait ainsi être possible d'esquisser les perspectives et possibilités de la branche et de répondre au besoin d'information grandissant concernant le comportement des entreprises de la branche.

La journée durera de 10 à 15 h. 30 et permettra d'écouter les conférences suivantes :

Der Staat vor der Aufgabe des Sparens und der Investitionsförderung.
Kooperation und Koordination in der schweizerischen Bauwirtschaft.
Der Arbeiter in der schweizerischen Bauwirtschaft.
Bauwirtschaft und Banken.
Die politischen Aspekte des Bauens.

Finance de participation : Fr. 60.—, y compris l'entrée de la Foire, le repas de midi et la documentation. Les cartes d'entrée seront envoyées aux personnes inscrites par versement de la somme de Fr. 60.— au CCP 80-464 de la Société suisse des entrepreneurs, Zurich, en précisant au dos du coupon « Swissbau 77/Journée du 28 janvier ».

Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction

Journées d'introduction 1977 à la norme SIA 118 révisée

La norme SIA no 118 révisée : « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction » entrera en vigueur le 1er janvier 1977. Elle doit faciliter aux entrepreneurs et maîtres d'ouvrages la rédaction et la conclusion de contrats portant sur des travaux de construction. Elle contient en particulier des dispositions relatives au contenu des contrats et fixe les obligations de l'entrepreneur dans l'exécution des travaux de construction dont il s'est chargé, ainsi que celles du maître pour la rémunération des prestations de l'entrepreneur.

Afin de familiariser les milieux intéressés avec le contenu et le champ d'application de la norme 118 révisée, la SIA organisera par trois fois en 1977 des journées d'introduction, dont celles des 23 et 24 mars en collaboration avec l'Université de Fribourg :

3 mars 1977 à Lausanne, pour directeurs de travaux, conducteurs de chantiers, etc. (en français)
Mêmes thèmes que ci-dessus.

10 mars 1977 à Zurich, pour directeurs de travaux, conducteurs de chantiers, etc. (en allemand)
Thèmes : Présentation de la norme 118 / La norme comme base de contrat / La norme sous l'angle de la direction des travaux et de l'entrepreneur.

23 et 24 mars 1977 à Fribourg, pour ingénieurs, architectes et juristes (en français), sous forme de séminaire.
Thèmes : Contenu et but de la norme 118 / Conclusion du contrat portant sur des travaux de construction / Prix / Renchérissement / Obligations de l'entrepreneur / Réception, responsabilité pour les défauts.

Les programmes détaillés et bulletins d'inscription pour les trois manifestations seront disponibles au secrétariat général de la SIA. Les membres de la SIA recevront les programmes directement.

Veuillez d'ores et déjà noter ces dates dans votre agenda 1977.

Calendrier des manifestations du semestre d'hiver 1976/77

Les membres des sections reçoivent une invitation personnelle pour toutes les manifestations. Les modifications de programme restent réservées. Les secrétariats des sections peuvent fournir tout complément d'information (lieux, heures). D'autres programmes suivront au prochain numéro.

N.B. — Les manifestations organisées par les sections alémaniques ont lieu en allemand.

Section Genève

Secrétariat permanent SIA, 98, rue de Saint-Jean, 1211 Genève. Tél. (022) 32 80 00. Local de conférence : Centre interprofessionnel (CIP), 98, rue de Saint-Jean, salle F, 1er étage, 1211 Genève 11.

1977

Février	Conférence : « Aspects évolutifs et avenir de l'économie genevoise », par Henri Schmitt, conseiller d'Etat.
10 mars 20 h. 30	Conférence : « Quelques voies nouvelles de la pratique de l'architecture », par Bernard Huet, rédacteur en chef de l'*Architecture d'Aujourd'hui*, Paris.
28 avril 20 h. 30	Conférence : « Energie et environnement dans le monde après l'an 2000 », par Robert Gibrat, ancien président de l'Euratom et de la Société des ingénieurs civils de France, président d'honneur de la FMOI.
Mai	Visite du Métropolitain de Lyon.
9 ou 16 juin 20 h. 30	Conférence : « Troisième cycle et formation permanente », par Maurice Cosandey, professeur, président de l'EPFL.

Section Argovie

P. ad. : M. Aeschimann, architecte SIA, Mittlere Dorfstrasse 3, 5034 Suhr. Tél. (064) 31 58 65.

1976

15 décembre	Discussion sur des problèmes d'actualité SIA, sous la présidence de Ch. Schneider, év. A. Erne, membre du Comité central. Non publique. Gewerbeschule, Aarau.

1977

18 janvier 16 h.	Visite de l'usine atomique de Gösgen et conférence sur une conception globale de l'énergie. Non publique. Verrée.
22 février 20 h. 15	Conférence publique : « Chauffage solaire et pompes à chaleur », par J.-P. Winkler. Aarau, Gewerbeschule.

Section Berne (programme provisoire)

Secrétariat : case postale 2149, 3001 Berne 1. Tél. (031) 22 61 53.

1976

5 décembre 18 h.	Conférence : « Regionalklimatische Vorgänge im Raum der Stadt Bern. »

1977

Janvier	Conférences : « Vergebungspraxis der öffentlichen Hand bei Planungsaufträgen. » « Städtebauliche Entwicklung und Probleme New Yorks. »
Février/mars	Conférence et séminaire sur la nouvelle norme SIA 118 : « Conditions générales sur les travaux du bâtiment. » Conférence : « Die Verwaltung und die Stadt Bern. » Visites : Kornhaus (en rénovation) ; usine atomique de Gösgen.
15 mars	Assemblée générale.
Avril	Conférence sur N 6 et N 8 dans l'Oberland bernois. Conférence : « Wärmehaushaltkonzept des Bundes mit Einführung in die neue Empfehlung SIA 180 « Wärmeschutz im Hochbau ». »
Mai	Visite de la zone piétonnière Hôpital de l'Ile-Clinique de l'enfance. Visite de la halle des sports de salle de Macolin.
Juin	Route nationale N 6.
16 septembre	Visite des installations de tir de chasse Hinterkappelen, concours de tir et verrée.

Section Winterthour (en commun avec la section UTS)

P. ad. : B. Peyer, Heimstrasse 7, 6400 Winterthour. Tél. (bureau) (052) 86 21 21.

1976

9 décembre 20 h.	Conférence : « Bauphysikalische Probleme : sommerlicher Wärmeschutz », par R. Sagelsdorff, ing., LFEM, Dubendorf, au nouveau laboratoire du Technicum.

1977

13 janvier 20 h. 15	Conférence sur l'énergie solaire, études et possibilités, par P. Kesselring, Wurenlingen (à la suite de l'assemblée générale), au foyer de l'Hôtel Zentrum Töss.
27 janvier 20 h.	Conférence sur les tendances de l'électronique en matière de calculatrices de poche, par W. Guggenbühl, EPFZ (avec section UTS). *Ibid.*
10 mars 20 h.	Conférence de technique biomédicale (« pacemakers »), par le Dr M. Turina, P.-D. à l'Université de Zurich. *Ibid.*
24 mars 20 h.	Conférence sur les moyens de défense antiaérienne, par le commandant de corps K. Bolliger, Berne. *Ibid.*
28 avril 20 h.	Conférence sur la méthodologie de la construction (en commun, par la section UTS) au Technicum.
12 mai 18 h.	Conférence plénière à l'occasion du centenaire de la section SIA de Winterthour sur l'évolution urbaine entre la conservation et le renouvellement, par le prof. B. Huber, EPFZ, au foyer de l'Hôtel Zentrum Töss.

Section Zurich

Adresse : case postale, 8039 Zurich, tél. (01) 36 15 70.
Local : Maison de corporation « zur Schmiden », Marktgasse 20, 8001 Zurich.

1977

19 janvier 20 h. 15	Conférences sur le rôle du chauffage à distance dans le cadre de notre approvisionnement énergétique, par R. Hohl, ing. en chef chez BBC et H. von Schulthess, ing., directeur des Forces électriques zurichoises.
2 février 20 h. 30	Conférence : « Masterplan Imo State Capital, Nigeria », par C. Fingerhuth, arch. SIA/FAS/FSAI.
16 février 20 h. 15	Conférence sur le chemin de fer du Loetschberg et son élargissement à deux voies, par O. Käppeli, ing., sous-directeur BLS.
2 mars 20 h. 15	Conférence sur l'état actuel de la protection des eaux dans le canton de Zurich, par Ch. Maag, ing., chef de l'Office cantonal de protection des eaux, Zurich.
16 mars 20 h. 15	Conférence sur la planification hospitalière et socio-hospitalière, par P. Wiederkehr, conseiller d'Etat.
30 mars 20 h. 15	Conférence sur l'évolution de l'agriculture dans les pays industrialisés.
13 avril 21 h. 45	Causerie de fin de saison sur la viticulture dans le canton de Zurich (avec dégustation), par W. Eggenberger, ing.

EPFL

Conférences

Mercredi 15 décembre 1976, à 17 h. 30

« Réflexions sur la fable du calife, des dix architectes et du *philosophe* » (en français)
par Jean-Pierre Protzen, professeur à l'Université de Californie, à Berkeley.

Lundi 20 décembre 1976, à 17 h. 30

« The Evolution of Housing Types » (en anglais)
par Kenneth Frampton, professeur invité au DA.

Ces conférences auront lieu au Département d'architecture de l'EPFL, 12, avenue de l'Eglise-Anglaise, Lausanne.

Postes à pourvoir

Poste	Référence	Lieu de travail	Renseignements
Agence spatiale européenne			
Analyste/programmeur « système » au Département « Calcul »		Darmstadt (Allemagne)	1
Administrateur chargé des analyses de fonctions		Paris, puis Noordwijk (Pays-Bas)	2
Technicien à la Division « Contrôle des projets »	151/76	Noordwijk (Pays-Bas)	3

[1] Chef du personnel de l'ESOC, Robert-Bosch-Strasse 5, 6100 Darmstadt (Allemagne).

[2] Chef du personnel et des services administratifs, 8 et 10, rue Mario-Nikis, 75738 Paris, CEDEX 15.

[3] Chef du personnel, ESTEC, Domeinweg, Noordwijk (Pays-Bas).